

Chères Habitantes, Chers Habitants,

SATOM a constaté que des matières autres qu'alimentaires (notamment du plastique) étaient présentes dans le bac GastroVert de la TREILLE (Place du Village).

Nous vous rappelons que ce genre de déchets doivent aller dans un sac d'ordures ménagères mais **en aucun cas** dans un bac destiné à la collecte des restes alimentaires.

Malheureusement, la présence de ces matières indésirables compromettent le processus de traitement et de valorisation. Pour rappel, après méthanisation, les résidus sont remis à l'agriculture pour l'amélioration des sols au moyen de matières organiques.

Afin de garantir que du plastique ne finisse pas dans les champs, vous êtes les premiers acteurs à pouvoir agir en ce sens en respectant la liste des matières pouvant être collectées par le service GastroVert.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et pour votre compréhension.

Votre commission salubrité & environnement de Troistorrents  
Pierre-André Michel  
Conseiller communal